

**2018-03-042-DEEJ**

**nomenclature: 9.1.1**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 MARS 2018**

### **OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT – PROJET SOLIDAIRE MAROC 2018 – ASSOCIATION DAR AL AMAL**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES

#### **ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**

|                |               |             |
|----------------|---------------|-------------|
| M. SALLABERRY  | procuration à | Mme NOGARO  |
| M. LECERF      | procuration à | M. HERVELIN |
| Mme CAMBRONERO | procuration à | M. LAURENT  |
| Mme MONTAUCET  | procuration à | M. LAPEBIE  |
| Mme FAURE      | procuration à | M. ROBLES   |

#### **ABSENTS**

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25  
24 (point n° 2018-03-031-DGS)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30  
29 (point n° 2018-03-031-DGS)



**2018-03-042-DEEJ - CONVENTION DE PARTENARIAT PROJET SOLIDAIRE MAROC 2018 - ASSOCIATION DAR AL AMAL**

Dans le cadre de son action en direction des jeunes la commune accompagne depuis plusieurs mois un groupe de 15 jeunes Tarnosiens qui ont mis en place un projet de solidarité avec une association d'éducation populaire de El Jadida, au Maroc, l'association Dar Al Amal.

Le projet consiste à organiser un chantier solidaire de rénovation d'écoles, dans les zones rurales de la ville d'El Jadida, en partenariat avec des jeunes et des familles bénéficiaires.

Pour parvenir à mener à bien leur projet, les jeunes Tarnosiens se sont constitués sous la forme d'une junior association, dénommée Tarnos Solid'Action.

La junior association est un label national, créé en 1998, qui permet à des jeunes mineurs de se constituer dès 11 ans en association, sous la tutelle du réseau national des Juniors Associations (RNJA) dont le relais est assuré, dans les Landes, par la Ligue de l'enseignement.

Par ailleurs, les jeunes Tarnosiens ont également mis en place des activités de financement (loteries, vide-grenier, vente de jeux, papier cadeaux de Noël...).

Ils terminent la constitution d'un dossier Landes Imagination afin d'obtenir l'aide financière de l'État, de la CAF et du Conseil Départemental des Landes.

La commune, pour sa part, a voté en février dernier une subvention pour aider cette junior association à financer son projet.

L'ensemble du projet étant porté désormais par la junior association, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec l'association Dar Al Amal afin d'acter l'engagement de la commune au côté de la Junior Association Tarnos Solid'Action.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L2121-29,

Considérant le projet d'organisation du Séjour au Maroc,

Considérant le projet de convention



## DÉLIBÈRE

**AUTORISE** M. le Maire à signer une convention tripartite de partenariat entre la commune de Tarnos, la junior association Tarnos Solid' Action et l'association Dar Al Amal

**Vote: 30**

**Pour: 30**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 mars 2018

Le Maire

